

Communiqué de presse

L'inclusion dans l'emploi : une politique d'entreprise

Une cinquantaine d'entreprises se sont réunies à Cahors, le 3 juin 2019, autour du préfet du Lot à l'appel de la DIRECCTE afin de lancer le club lotois des entreprises inclusives.

Une démarche voulue par le gouvernement qui souhaite la constitution dans chaque département d'un réseau d'entreprises engagées, reconnues pour leurs actions volontaristes en faveur de l'inclusion dans l'emploi.

À travers deux tables rondes, l'une abordant la notion même et l'intérêt d'entreprise inclusive, l'autre consacrée à l'accompagnement de la démarche, entreprises et institutionnels ont témoigné de la pertinence et de l'utilité de faire se rencontrer et travailler ensemble le monde économique et le monde de l'insertion : de l'entreprise artisanale du bâtiment à l'entreprise spécialisée dans l'énergie atomique ou dans la prise en charge de la santé mentale ou de la dépendance, toutes défendent une politique d'entreprise qui érige l'inclusion en valeur.

Portant une véritable stratégie managériale, ces entreprises identifient en leur sein tuteurs bienveillants, signent des accords d'entreprise et aménagent des postes pour accueillir ou maintenir des personnes en situation de handicap, élaborent des livrets d'accueil en braille ou réfléchissent à leur pyramide des âges en présentant leur métiers dans les collèges et lycées afin d'intégrer de futurs alternants. Toutes confirment également que de telles démarches favorisent l'innovation.

Si certaines avouent s'être tournées au départ vers les « groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification » (GEIQ) par nécessité de recrutement, elles reconnaissent l'intérêt du dispositif qui permet la mutualisation des ressources et la montée en compétences des publics.

Et le jeune recrue en CDI de cette entreprise du bâtiment, titulaire d'un CAP ne dira pas le contraire, lui qui au départ se destinait au métier de boucher.

Se donner le droit à l'erreur, faire confiance, accompagner l'entreprise et la personne dans son parcours, telles sont quelques clés d'une inclusion réussie.

Cette rencontre sera rapidement suivie par de nouveaux échanges en vue de la signature d'une charte qui formalisera les engagements réciproques et les modalités de travail autour de l'inclusion dans l'emploi.

S'il s'agit d'un des leviers majeurs du plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté, c'est avant tout un moyen de construire cette société de compétences sur laquelle l'État investit.

Contact :

Pôle de la communication interministérielle

pref-communication@lot.gouv.fr – 05.65.25.10.60 ou 06.07.80.97.16



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOT

Unité départementale – DIRECCTE Occitanie



Contact :

Pôle de la communication interministérielle

pref-communication@lot.gouv.fr – 05.65.25.10.60 ou 06.07.80.97.16